



Procès verbal de la réunion des administrateurs 20 décembre 2010

77, Ste-Ursule

Étaient présents :

Serge Béhar
Étienne Berthold
Claudette Blais
Nadine Galy
Louis Germain
Josianne Gervais
Michel Leclerc
Jacques Lévesque
Véronyc Sansoucy

S'étaient excusés :

Jean Beauchesne
Roger Bertrand

Denis L'Anglais, conseiller juridique, assiste à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mars et suivis non inscrits à l'odj.
3. Suivi des États généraux :
 - a) Impacts sur l'application de la mission du CCVQ.
 - b) Recrutement de nouveaux administrateurs selon les secteurs d'activité :
 - i) notamment avec mandat spécifique dans l'immobilier.
 - ii) et autres mandats à préciser...
4. Varia :

Louis Germain préside la réunion qui débute à 19h30. Claudette Blais agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Germain, appuyé par Claudette Blais que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mars et suivis non inscrits à l'ordre du jour.

a) Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Il n'y a pas eu de rencontre avec le CCCQSV sur le dossier de la circulation. Selon l'évolution du dossier de la mobilité durable, il y aurait lieu de donner suite à cette demande de collaboration. Claudette Blais devait assurer le suivi.

b) Comité de suivi sur le Moulin à images.

Michel Leclerc a participé à la rencontre du Comité. La principale question qui a été soulevée concernait la baisse importante de la fréquentation aux différentes représentations. Les ajustements qui avaient été effectués en matière de sonorité notamment, n'ont pas donné les effets escomptés, puisque la densité d'occupation des quais était beaucoup moins importante que les années précédentes. De l'avis des membres du Comité les plaintes ont été moins importantes cette année.

c) Surveillance de la vente des propriétés dans le Vieux-Québec.

Michel Leclerc a fait l'inventaire des principales propriétés qui sont mises en vente. Les fiches signalétiques de chacune des propriétés ont été transmises aux membres du C.A. On souligne l'importance de maintenir ce dossier à jour, afin de pouvoir éventuellement sensibiliser des acheteurs potentiels, qui auraient un intérêt particulier pour la préservation du patrimoine immobilier du quartier.

d) Agrandissement de l'Hôtel-Dieu.

Il n'y a pas eu de rencontre du Comité consultatif. Jacques Lévesque assure le suivi de ce dossier.

e) Course automobile dans les rues du Vieux-Québec.

Selon les informations dont nous disposons, il n'y a pas eu de développement particulier sur ce dossier. Il semble que les appuis à ce projet ne seraient pas encore très explicites.

f) Conseil de quartier.

La collaboration avec le Conseil de quartier s'est poursuivie. On souligne le fait que les communications devraient être facilitées du fait que Denis L'Anglais en assume maintenant la Présidence et que Serge Béhar, ex-Président du Conseil de quartier, est maintenant membre du Conseil d'administration du CCVQ. De plus,

l'expérience permet de bien distinguer les rôles et mandats des deux organisations.

g) Renouveau de l'appui aux Gens de baignade.

Il n'y a pas eu de correspondance officielle. La collaboration s'est traduite au chapitre de l'information. Le site du CCVQ a permis la transmission d'information sur les principales activités de l'Association.

h) L'épicerie du Vieux-Québec.

L'offre de produits est considérée satisfaisante. Mais la localisation de ce commerce semble problématique. Un effort particulier devrait être fait pour encourager les commerces du quartier, si nous voulons qu'ils puissent continuer d'opérer.

i) Le recrutement.

Le système permettant de devenir membre du CCVQ ou de renouveler son adhésion par voie électronique est fonctionnel. Il n'y a pas eu de campagne de recrutement de telle sorte que le membership s'est maintenu, mais nous aurions souhaité une augmentation. On rappelle l'importance d'assurer une bonne représentativité des membres du CCVQ. Louis Germain a insisté sur l'implication des membres du Conseil d'administration dans les activités de recrutement.

3. Suivi des États généraux.

a) Impacts sur l'application de la mission du CCVQ.

Les États généraux ont permis l'adoption d'une déclaration de principes, partagée par l'ensemble des intervenants, quant à l'avenir du Vieux-Québec. Les travaux de recherches et les débats ont été structurés à partir des principales fonctions de l'arrondissement historique : l'habitat, le commerce et les institutions. Chacune des fonctions a été examinée sous l'angle des impacts sur les différents groupes d'utilisateurs du Vieux-Québec : les résidents, les travailleurs, les visiteurs et les touristes.

Le CCVQ doit maintenant faire adopter officiellement ces principes par les différentes organisations impliquées dans le développement du quartier. La concertation doit se poursuivre afin que les plans d'actions soient élaborés, en accord avec les principes de précaution et de développement durable qui ont encadré les réflexions sur l'avenir du quartier.

Le CCVQ maintiendra sa collaboration avec le Conseil de quartier sur les dossiers d'aménagement, de développement et de zonage. Il concentrera davantage ses actions sur la consolidation du réseautage amorcé au cours de la dernière année. Il doit également assurer le suivi des principales recommandations formulées lors des États généraux.

b) Recrutement de nouveaux administrateurs selon les secteurs d'activités :

Mandat spécifique dans l'immobilier : la problématique associée à la spéculation foncière et à l'avenir des propriétés conventuelles nécessiterait le recrutement et l'engagement de personnes qui accepteraient de travailler ces dossiers dans le but d'explorer des solutions novatrices.

Autres mandats : le recrutement de nouveaux membres, les relations avec les différentes associations de citoyens, commerçants et autres institutions, les relations avec les media, le financement, l'organisation d'activités de loisirs de quartiers etc.

Il serait important que lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration, chacun puisse préciser ses intérêts et le niveau d'implication dans les différents dossiers du CCVQ. On sollicite également un effort particulier pour recruter de nouveaux membres, dont les compétences pourraient correspondre aux besoins exprimés lors des États généraux.

Compte tenu de la priorité qui doit être accordée au recrutement, Jacques Lévesque a accepté d'assumer la responsabilité de ce dossier dès maintenant.

4. Varia

Correspondance : Louis Germain fait lecture de la lettre de félicitations et de la résolution d'appui du Conseil de quartier suite à la tenue des États généraux.

Prochaines rencontres : il a été convenu que les réunions du Conseil d'administration se tiendraient le troisième mardi de chaque mois à 16h30. Ainsi la prochaine rencontre sera mardi le 18 janvier à 16h30, au 77 Ste-Ursule. La réunion annuelle de l'Assemblée générale des membres est prévue pour le 15 février 2011 à 19h au Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu.